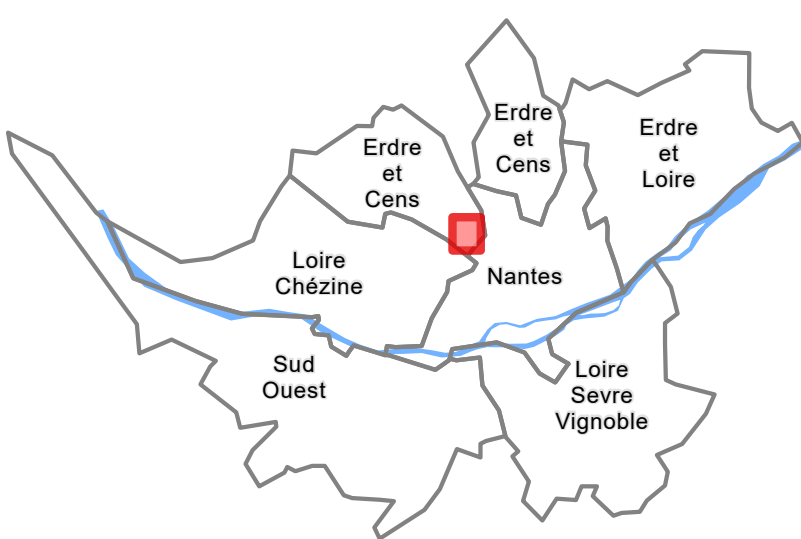


Planche H18



approuvé le 05 avril 2019
 modifié le 16 décembre 2022
 modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023
 modifié le 07 février 2025

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification simplifiée N°4

Territoire(s) : Erdre et Cens, Nantes, Loire Chézine
Commune(s) : Orvault, Saint-Herblain, Nantes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

NL Zonage

 Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

	Linéaire commercial souple
	Linéaire commercial strict
	Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
	Périmètre logistique
	Polarité commerciale majeure
	Polarité commerciale intermédiaire
	Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
	Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
	Pôle de services
	Périmètre tertiaire
	Périmètre mixité productif-tertiaire

Emplacements Réservés

-  Emplacement réservé pour mixité sociale
-  Servitude de constructibilité limitée
-  Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
-  Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

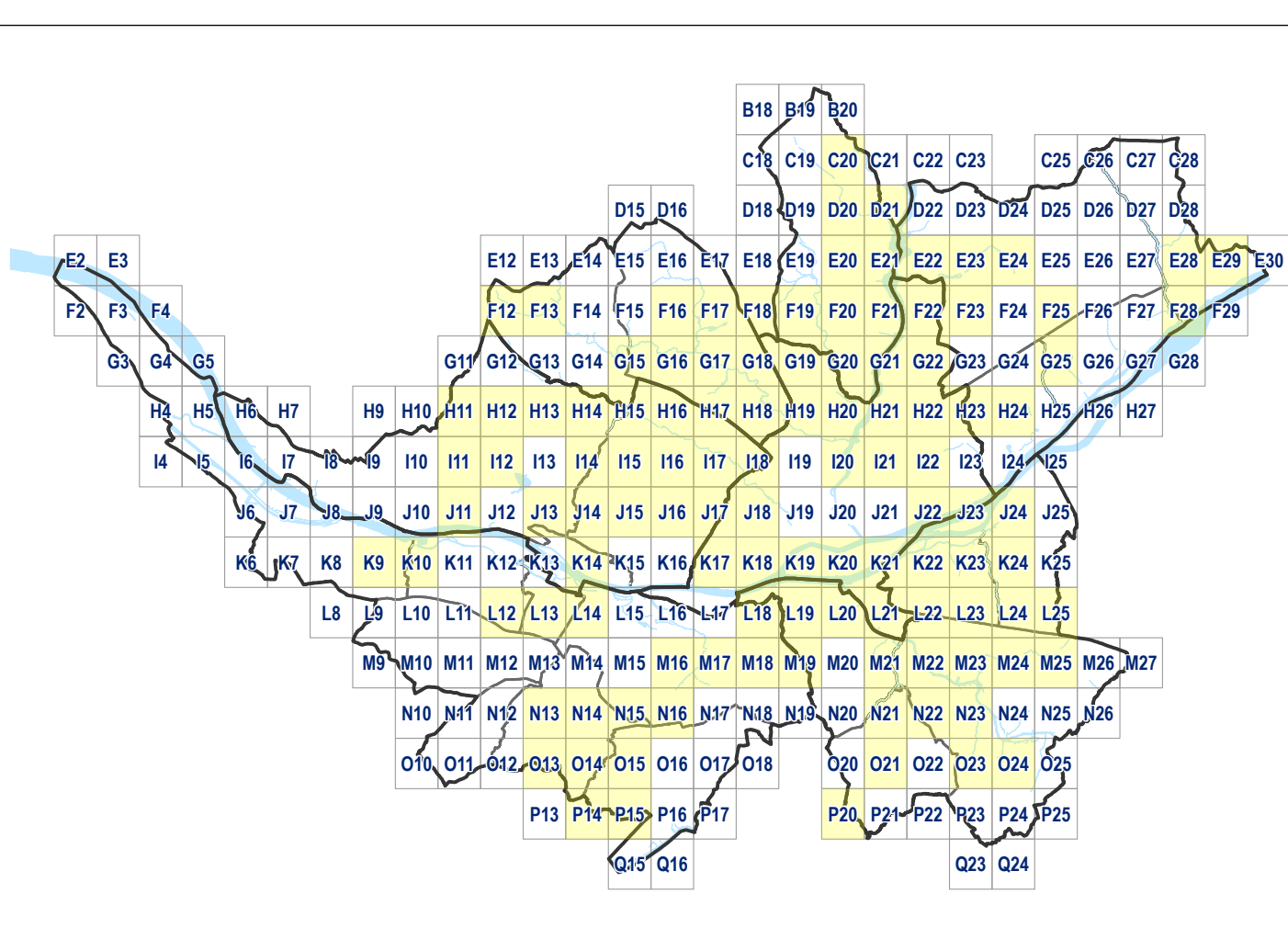
-  Espace Boisé Classé (EBC)
-  Espace Paysager à Protéger (EPP)
-  Espace Paysager à Protéger
Zone humide (EPP)

Fond de plan

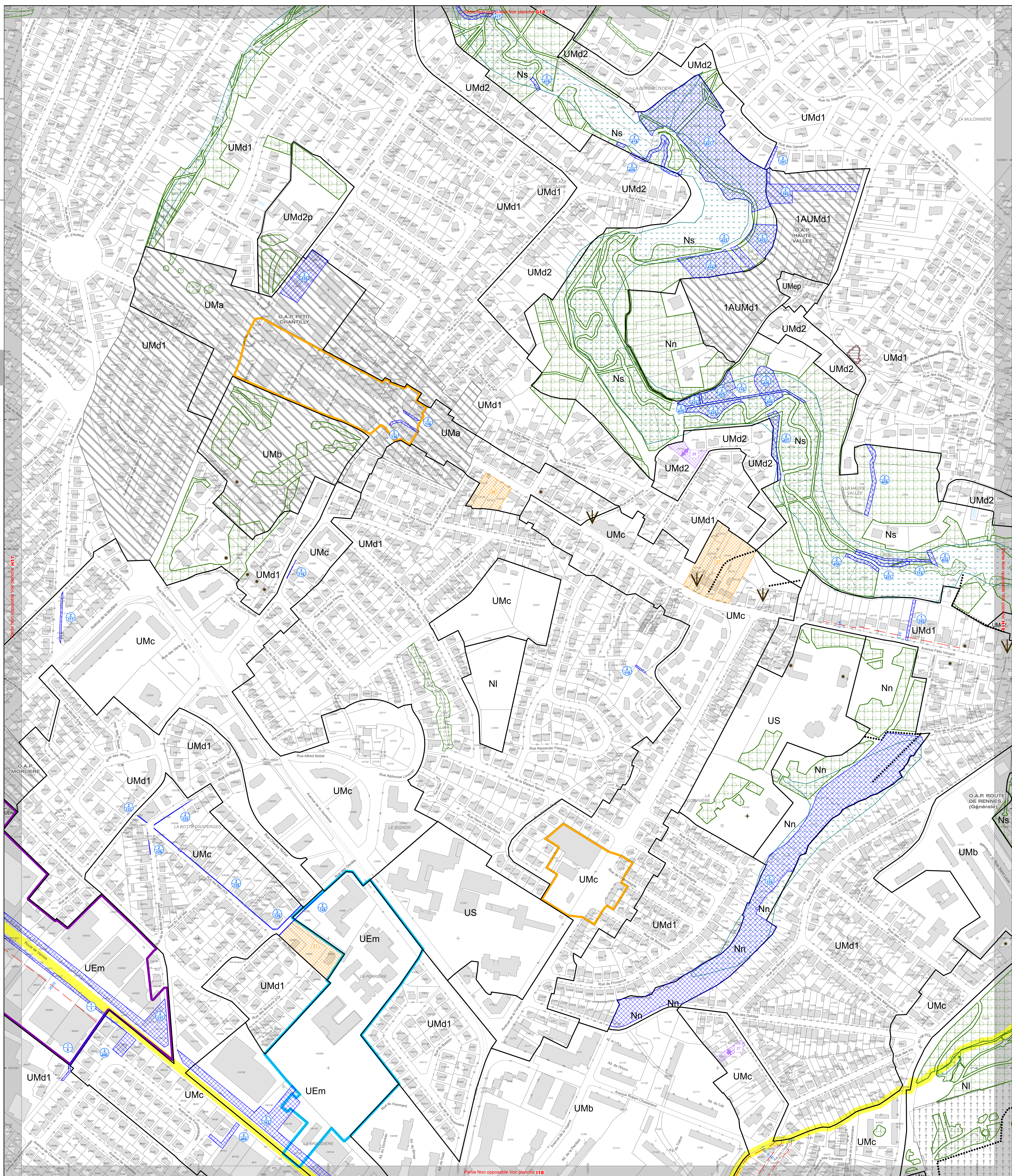
 Parcelle
 Emprise Bâtie
 Surface en eau
 Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé

GRILLE DE REPERAGE



Système de coordonnées: RGF 1993 CC47



Partie Non opposable Voir planche I18